

**ASSOCIATION BGE NIEVRE**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

**ASSOCIATION BGE NIEVRE**

Siège social : 47 Bis, Rue Henri Bouquillard

B.P. 9 - Les Montôts

58022 NEVERS CEDEX

RCS NEVERS 331 829 028 00074

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

---

**ASSOCIATION BGE NIEVRE**

Siège social : 47 Bis, Rue Henri Bouquillard  
B.P. 9 - Les Montôts  
58022 NEVERS CEDEX

RCS NEVERS 331 829 028 00074

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

---

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 08 juin 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association BGE NIEVRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*ca*

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité 2011 et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à COSNE SUR LOIRE,  
Le 31 mai 2012

COGEP  
Catherine CREVAN



Commissaire aux Comptes  
et Membre associé

## Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 435,77	4 435,77		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	1 477,23	1 477,23		
Autres immobilisations corporelles	38 519,07	30 654,66	7 864,41	8 107,85
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	914,35		914,35	914,35
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>45 346,42</b>	<b>36 567,66</b>	<b>8 778,76</b>	<b>9 022,20</b>
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	122 405,66		122 405,66	128 719,05
Autres créances	108 129,24		108 129,24	107 472,60
Divers				
Disponibilités	47 567,02		47 567,02	34 400,02
Charges constatées d'avance	6 112,53		6 112,53	6 040,67
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>284 214,45</b>		<b>284 214,45</b>	<b>276 632,34</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>329 560,87</b>	<b>36 567,66</b>	<b>292 993,21</b>	<b>285 654,54</b>



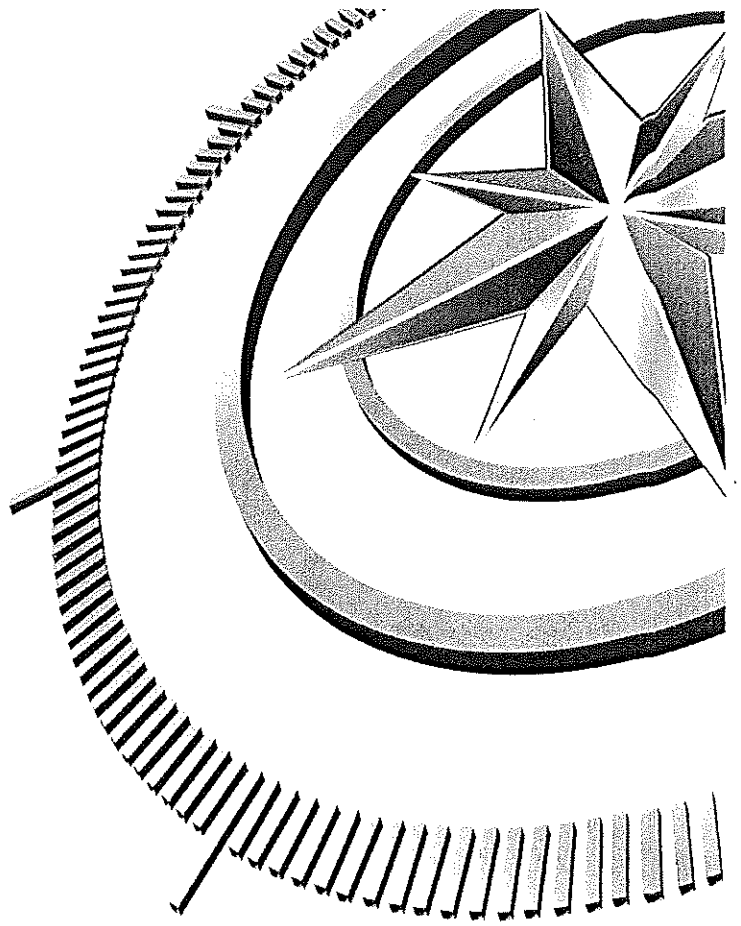
## ■ Bilan Association

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Réserves indisponibles	112 412,68	98 697,39
Réserves statutaires ou contractuelles	44 166,00	44 166,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 849,42</b>	<b>13 715,29</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>164 428,10</b>	<b>156 578,68</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour charges	36 057,12	37 259,05
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>36 057,12</b>	<b>37 259,05</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	3 754,28	4 564,83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 739,48	23 968,48
Dettes fiscales et sociales	63 409,47	59 806,54
Autres dettes	5 264,00	
Produits constatés d'avance	4 340,76	3 476,96
<b>DETTES</b>	<b>92 507,99</b>	<b>91 816,81</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>292 993,21</b>	<b>285 654,54</b>

■ Compte de résultat Association

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Produits	286 884,39	322 713,05
Subventions d'exploitation	286 547,24	267 214,15
Autres produits	3 618,95	1 815,24
<b>Total</b>	<b>577 050,58</b>	<b>591 742,44</b>
<b>CHARGES M/SES &amp; MAT</b>		
Achats de m.p & aut.approv.		41,56
Autres achats & charges externes	121 690,02	125 054,62
<b>Total</b>	<b>121 690,02</b>	<b>125 096,18</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>455 360,56</b>	<b>466 646,26</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	19 496,49	20 386,20
Salaires et Traitements	287 474,68	270 858,44
Charges sociales	137 257,61	131 819,64
Amortissements et provisions	3 623,58	21 580,55
Autres charges	2 696,00	3 230,01
<b>Total</b>	<b>450 548,36</b>	<b>447 874,84</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 812,20</b>	<b>18 771,42</b>
Produits financiers	237,98	309,60
Charges financières	386,40	386,85
<b>Résultat financier</b>	<b>-148,42</b>	<b>-77,25</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>4 663,78</b>	<b>18 694,17</b>
Produits exceptionnels	3 185,64	
Charges exceptionnelles		4 978,88
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 185,64</b>	<b>-4 978,88</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 849,42</b>	<b>13 715,29</b>

u



Annexe



## ■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS BGE NIEVRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 292 993 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 849 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2011 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

*ce*

## ■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 7ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Notes sur le bilan Association

**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valors brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	4 436			4 436
Immobilisations corporelles	43 609	3 380	6 993	39 996
Immobilisations financières	914			914
<b>Total</b>	<b>48 959</b>	<b>3 380</b>	<b>6 993</b>	<b>45 346</b>
<b>Valors nettes à déduction des provisions</b>				
Immobilisations incorporelles	4 436			4 436
Immobilisations corporelles	35 501	3 624	6 993	32 132
<b>Total</b>	<b>39 937</b>	<b>3 624</b>	<b>6 993</b>	<b>36 568</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>8 779</b>

u

■ Notes sur le bilan Association

**Actif circulant**

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 237 562 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
Prêts			
Autres	914		914
<b>Fonds de roulement circulant</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	122 406	122 406	
Autres	108 129	108 129	
Charges constatées d'avance	6 113	6 113	
<b>Total</b>	<b>237 562</b>	<b>236 647</b>	<b>914</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	66 253
Produits à recevoir	107 710
<b>Total</b>	<b>173 963</b>

ll

■ Notes sur le bilan Association

**Provisions**

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	37 259				36 057
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>37 259</b>				<b>36 057</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice</b>					
Exploitation			1 202		
Financières					
Exceptionnelles					

u



■ Notes sur le bilan Association

**Dettes**

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 92 508 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 754	3 754		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 739	15 739		
Dettes fiscales et sociales	63 409	63 409		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 264	5 264		
Produits constatés d'avance	4 341	4 341		
<b>Total</b>	<b>92 508</b>	<b>92 508</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 518
Dettes provis. pr congés à payer	21 550
Autres charges de personnel à payer	7 849
Charges sociales s/congés à payer	8 551
Charges sociales - charges à payer	2 157
<b>Total</b>	<b>45 626</b>

cc

■ Notes sur le bilan Association

**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 113		
<b>Total</b>	<b>6 113</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	4 341		
<b>Total</b>	<b>4 341</b>		

ll

## Charges à payer

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 518	10 557
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 518	10 557
Dettes provis. pr congés à payer	21 550	24 251
Autres charges de personnel à payer	7 949	
Charges sociales s/congés à payer	8 551	9 628
Charges sociales - charges à payer	2 157	2 139
Dettes fiscales et sociales	40 108	36 018
Autres dettes		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 626</b>	<b>46 575</b>

u

**ASSOCIATION BGE NIEVRE**

Siège social : 47 Bis, Rue Henri Bouquillard

B.P. 9 - Les Montôts

58022 NEVERS CEDEX

RCS NEVERS 331 829 028 00074

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE  
A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

---

**ASSOCIATION BGE NIEVRE**

Siège social : 47 Bis, Rue Henri Bouquillard  
B.P. 9 - Les Montôts  
58022 NEVERS CEDEX

RCS NEVERS 331 829 028 00074

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE  
A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à COSNE SUR LOIRE,  
Le 31 mai 2012

COGEP  
Catherine CREVAN

Commissaire aux Comptes  
et Membre associé

